

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 19 octobre 2017

Pose de la première pierre d'un ensemble immobilier de 197 logements sociaux, 1 local commercial et 60 places de stationnement dans le 13^e arrondissement

Jeudi 19 octobre 2017, la première pierre d'une [re]construction de 3 bâtiments, a été posée rue Paul Bourget dans le 13^e arrondissement de Paris.

Cette opération de requalification urbaine est située à proximité du parc Kellermann et du boulevard périphérique. Elle prévoit 3 phases. Lors de la phase 1 qui est achevée, 2 immeubles de 62 logements et 46 places de stationnement ont été érigés au 24/30 rue Paul Bourget.

La phase 2 qui a débuté en 2017, avec la démolition des immeubles du 1 au 25 rue Paul Bourget, prévoit la construction de **197 logements sociaux, 1 local commercial et 60 places de stationnement.**

Ce projet, réparti en 3 lots se décompose en :

>75 logements sociaux et 1 local commercial de 200m² pour le lot 5. Tous les logements sont soit traversants, soit d'angle, soit les deux à la fois. Ils offrent des séjours spacieux largement ouverts en façade, avec de vastes terrasses. Un local commercial au rez-de-chaussée occupera les trois angles du bâtiment.

>44 logements sociaux pour le lot 7. Imbrication des niveaux, pour ce bâtiment où les matériaux utilisés sont en verre clair ou verre émaillé, bardage en rendu béton.

>78 logements sociaux et 60 places de stationnement composent le lot 8. Répartis sur 5 bâtiments du R+5 au R+8, reliés entre eux par des jardins d'hiver.

La durée prévisionnelle des travaux est estimée à 24 mois. Cette opération bénéficiera de la Certification environnementale « Habitat Environnement, profil label Éffinergie+ ».

Dans le cadre de l'expérimentation sur la ZAC Paul Bourget, GRDF permet une certification et une consommation énergétique, avec la production de chauffage par des énergies renouvelables. Des pompes à chaleur aérothermiques seront couplées à des chaudières gaz.

Sur ce programme, également, Élogie-Siemp a signé avec les deux entreprises générales, Léon Grosse et SICRA, une clause d'insertion sociale où 17 026 heures d'insertion seront réalisées.

L'événement s'est déroulé en présence de **Ian Brossat**, adjoint à la Maire de Paris, en charge du logement de l'habitat durable et de l'hébergement d'urgence, **Jérôme Coumet**, Maire du 13^e arrondissement et président de la SEMAPA et **Sandrine Charnoz**, vice-présidence d'Élogie-Siemp.

Aménageur : SEMAPA

Architectes : Lots 5 et 7 : Naud & Poux et Martin Duplantier - Entreprise générale : Léon Grosse

Lot 8 : Vous Êtes Ici et Nomade - Entreprise générale : SICRA

À propos d'Élogie-Siemp :

Née de la fusion entre Élogie et la Siemp, la société Élogie-Siemp, 3^e bailleur social de la Ville de Paris, gère un patrimoine de près de 28 000 logements à Paris et en banlieue. Forte de quelque 490 collaborateurs, Élogie-Siemp ambitionne de répondre aux objectifs de la Ville en matière de production de logements sociaux et d'amélioration de la qualité de service rendu aux locataires.

Contact presse : Juliette Zylberberg (j.zylberberg@elogie-siemp.paris) www.elogie-siemp.paris